

The cover features a complex abstract design. At the top, there are black vertical bars on the left and blue semi-circles on the right. The main title area is split into a light blue section on the left and a yellow section on the right. The word 'Do' is written in a small font above the 'H' of 'HAUTE FIDELITE'. Below the title, the text 'Pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France' is centered. The bottom half of the cover includes a black and white checkerboard pattern on the left, a blue section with white contour lines and musical notes 'Ré' and 'Sol' on the right, and a row of four circles (two green, two black) in the center. The year '2025' is printed in white on a black background in the bottom right corner.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Do
HAUTE FIDELITE

Pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France

2025

SOMMAIRE



EDITORIAL **PAGE 4**

SYNTHÈSE STRATÉGIQUE 2025 **PAGE 6**

1. Un pôle consolidé comme infrastructure de la filière des musiques actuelles, mais fragile économiquement
2. L'observation comme fonction stratégique centrale (et levier de plaidoyer)
3. Une montée en puissance de la fonction d'accompagnement et de ressources
4. La formation : un levier stratégique de transformation de la filière
5. Transition écologique et plaidoyer : du discours à la mise en œuvre
6. Une fonction de coopération élargie et multi-sectorielle
7. Une filière sous tension qui appelle à un renforcement du rôle du pôle
8. Perspectives vers une fonction stratégique renforcée
9. Une transformation engagée de modèle de gouvernance et d'organisation

OBSERVATION **PAGE 13**

- 1.1 Une fonction d'observation en structuration continue
- 1.2 Une observation de l'action publique et du plaidoyer
- 1.3 Les outils
- 1.4 Études ponctuelles : une capacité de réaction aux enjeux conjoncturels
- 1.5 Les "ça dit quoi ?!" des articles thématiques pour alimenter le débat sectoriel
- 1.6 Structurer la connaissance dans la durée : les études au long cours
- 1.7 Perspectives

INFORMATION ET RESSOURCES **PAGE 21**

- 2.1 La plateforme music-hdf.Org
- 2.2 Le site internet haute-fidelite.org et son espace adhérents
- 2.3 L'orientation personnalisée
- 2.4 Les pistes de développement

CONCERTATION ET COOPÉRATION **PAGE 26**

- 3.1 Les groupes de travail
- 3.2 Le futur des GT : Les GPC
- 3.3 Le contrat de filière Hauts-de-France
- 3.4 Création d'un pôle d'excellence territorial ICC "XPICC"
- 3.5 La concertation et la coopération au sein du CRAC
- 3.6 Le COREPS
- 3.7 Les temps forts
- 3.8 Échelle nationale et internationale

APPUI AUX ACTEURS **PAGE 41**

- 4.1 Appui conseil
- 4.2 Les formations

STRUCTURATION **PAGE 49**

- 5.1 Principales évolutions suite au DLA et l'appui conseil RH

Dans un contexte de fortes incertitudes et de fragilisation des politiques publiques culturelles, il nous apparaît plus que jamais nécessaire de renforcer la présence et l'action du pôle. Faire du lien, fédérer, défendre les intérêts de la filière, interpeller les décideurs, soutenir les acteurs : ce travail, souvent discret, irrigue pourtant notre quotidien. Il constitue le socle de notre engagement collectif.

À travers des initiatives comme Causons Culture, nous avons poursuivi un travail de plaidoyer ambitieux, visant à élargir notre cercle d'influence auprès des élus et à fédérer plus largement les acteurs culturels autour d'une parole commune. Cette dynamique participe à réactiver une forme de militantisme indispensable pour porter les enjeux du secteur dans le débat public. De la même manière, notre mobilisation sur les questions de mobilités a permis de rassembler un nombre croissant d'organisations autour d'un objectif partagé : faire de la réduction de l'empreinte carbone un véritable enjeu de politique publique. Sans volonté affirmée et sans moyens dédiés, ces transitions resteront limitées à des expérimentations isolées. Notre rôle est précisément de créer des rapprochements et de favoriser l'émergence d'une feuille de route communes, et d'un véritable engagement politique. La culture et les musiques actuelles ont toujours été fortes d'innovations, mais nous devons accélérer face au réchauffement et aux risques climatiques.

Cette capacité à fédérer s'appuie sur un élargissement constant de nos partenariats. Aux côtés des acteurs culturels, nous travaillons désormais avec des interlocuteurs issus des champs du transport, de l'emploi et de la formation, de l'aménagement du territoire, des industries culturelles et créatives ou encore du développement économique. Le pôle joue pleinement son rôle d'ensemblier, au croisement de ces dynamiques, pour accompagner un écosystème à la fois riche et complexe.

Notre fonction d'interpellation s'est également renforcée, portée par une expertise reconnue en matière d'observation, à l'échelle régionale comme nationale. Qu'il s'agisse de démarches de plaidoyer ou d'actions plus opérationnelles comme les formations AGIR sur les mobilités, nous menons un travail de fond, patient, au service de l'intérêt collectif. Ce travail vise à construire des réponses partagées, en tenant compte de la diversité des métiers, des réalités et des modèles qui composent la filière.

Parallèlement, nous continuons de développer et de consolider des outils au service des professionnels. La plateforme ressource music-hdf.org en est un exemple emblématique : unique par son ambition, elle est aujourd'hui consultée bien au-delà du territoire régional, de l'Île-de-France aux espaces francophones à l'international. De même le back-office du site www.haute-fidelite.org dédié aux adhérents est un espace fourni et unique en son genre, pouvant répondre à de nombreuses attentes. Pourtant, ces outils, comme l'ensemble des services proposés par le pôle, restent encore insuffisamment appropriés. Nous souhaitons réaffirmer ici leur utilité et inviter chacun à s'en saisir pleinement.

Dans la période que nous traversons, le dialogue, la coopération et l'entraide sont essentiels. Il nous faut éviter les logiques de repli et de mise en concurrence, pour affirmer au contraire notre capacité à faire collectif. Le pôle, parce qu'il est avant tout le vôtre, est un espace précieux pour organiser cette solidarité, structurer nos arguments et porter ensemble les combats à venir : ceux de la diversité culturelle, de la création, de l'emploi, de la soutenabilité économique de la filière, et du vivre-ensemble.

Enfin, nous poursuivons une réflexion exigeante sur l'avenir du pôle. Les travaux engagés dans le cadre du DLA et de l'appui conseil ont permis de poser des bases solides, mais ils ouvrent surtout un chantier plus large : celui de la redéfinition de notre périmètre, de nos missions et, plus fondamentalement, de notre raison d'être.

Cela nous amène à interroger nos modalités d'ouverture, notamment en direction des personnes physiques – artistes, expert·e·s, personnes ressources – ainsi que notre capacité à mieux intégrer la diversité des esthétiques, sur la pertinence d'accueillir les musiques classiques et de répertoires. Cette réflexion s'accompagne d'une attention particulière portée à notre modèle économique, avec des perspectives de développement autour de la formation, de la mutualisation de compétences et de services à destination des acteurs, à de meilleures articulation et intégration dans le champ des ICC.

Elle suppose également de clarifier et d'affirmer le rôle que le pôle peut jouer dans l'accès et la mobilisation de financements, notamment européens, au service de la filière et de ses acteur·ice·s. L'enjeu est bien de garantir la pérennité et la pertinence du pôle dans les années à venir, pour continuer à assurer cette fonction essentielle de mise en lien, d'appui et de structuration.

Parce que plus que jamais, nous avons besoin de ces espaces de coopération pour affronter collectivement les défis qui s'annoncent.

Le Conseil d'administration et l'équipe de HAUTE FIDÉLITÉ



SYNTHÈSE STRATÉGIQUE 2025

1. Un pôle consolidé comme infrastructure de la filière musiques actuelles, mais fragile économiquement

En 2025, HAUTE FIDÉLITÉ confirme son rôle d'acteur structurant de la filière en Hauts-de-France, à la fois espace de coopération, d'observation et de mise en réseau, mais aussi intermédiaire stratégique entre acteurs professionnels et politiques publiques.

Dans un contexte de fragilisation des modèles économiques et de baisse des soutiens publics, le pôle renforce sa fonction d'interface et d'ensembliser, en articulant ses actions autour de quatre missions principales :

- produire et partager de la connaissance sur la filière
- structurer le dialogue et la coopération entre acteurs
- informer et orienter les structures et les artistes
- contribuer à la construction de politiques publiques sectorielles

Cette année marque également une montée en puissance de la reconnaissance du pôle comme point d'appui identifié par les acteurs, les collectivités et les partenaires institutionnels. En revanche, **le pôle n'est toujours pas assuré de pouvoir continuer ses missions à moyen terme. En déficit structurel depuis sa création, les incertitudes sur les financements publics accentuent sa fragilité économique.**

2. L'observation comme fonction stratégique centrale (et levier de plaidoyer)

L'année 2025 confirme le passage de l'observation d'une fonction de production de données à une infrastructure stratégique de compréhension, d'anticipation et d'action publique.

Une dynamique de structuration renforcée

- publication du Panorama 2023 des structures adhérentes
- lancement de la phase opérationnelle du diagnostic emploi-formation DEFMA
- enquêtes inter-filière (financements publics, outils, Europe)
- production d'articles de fond ("ça dit quoi ?!")
- développement d'un guide de l'observation

Une observation de plus en plus connectée aux réalités du terrain

L'observation s'appuie désormais sur :

- un groupe de travail associant chercheurs et professionnels
- des coopérations renforcées avec le milieu académique
- une intégration dans les réseaux nationaux (POPP, UFISC, OPC, TNM Lab...)
- une participation active aux instances régionales (CRAC, COREPS, CTAP...)

Un outil directement mobilisé pour le plaidoyer

Dans un contexte de tension budgétaire, l'observation devient un **outil d'objectivation des impacts et de structuration du discours collectif.**

Elle permet notamment :

- de documenter les effets des baisses de subventions (CRAC / CTAP)
- de renforcer les démarches de plaidoyer (Causons Culture)
- d'alimenter les positions communes de la filière
- de fournir des données mobilisables par les adhérents

L'observation s'affirme ainsi comme un **levier d'influence et de négociation collective**, au service des acteurs et des politiques publiques.

3. Une montée en puissance de la fonction d'accompagnement et de ressources

Le pôle enregistre en 2025 une forte augmentation des sollicitations, confirmant son rôle de **porte d'entrée de la filière.**

Une activité en forte intensification

- 260 appuis réalisés
- hausse des demandes des musiciens et des acteurs du secteur (hors adhérents)
- renforcement des demandes de rendez-vous infos conseil

Une fonction d'orientation plus que d'accompagnement direct

Le pôle se positionne désormais comme :

- un révélateur de besoins
- une interface vers les dispositifs existants (DLA, AFDAS, partenaires ICC)
- un facilitateur de mise en réseau

Deux points structurants émergent :

- la complexité de l'accès aux dispositifs pour les artistes
- la fragmentation des ressources d'accompagnement

Le pôle assume ainsi un rôle croissant de **coordination implicite de l'écosystème d'accompagnement**.

4. La formation : un levier stratégique de transformation de la filière

La formation devient en 2025 un axe structurant du pôle, à la croisée :

- des besoins des acteurs
- des enjeux de professionnalisation
- et des transformations économiques, technologiques et écologiques

Une offre consolidée et diversifiée

- formation Excel (AGECIF) – 11 participant-es
- formation développement artistique – 12 stagiaires
- formation mobilité des publics – 5 structures accompagnées

Une logique commune : passer de la sensibilisation à l'action

Deux formations structurent particulièrement cette évolution :

- la formation développement artistique (compréhension de l'écosystème)
- la formation mobilité (mise en œuvre de plans d'action carbone)

La formation devient un outil de **transformation concrète des pratiques**, et non plus uniquement de montée en compétence. DEFMA doit permettre d'accélérer la structuration de la formation en région Hauts-de-France, en sortant d'une logique de silo. Le pôle a un rôle structurant à cet égard.

5. Transition écologique et plaidoyer : du discours à la mise en œuvre

L'année 2025 marque un tournant dans la stratégie de transition écologique du pôle.

La dynamique "mobilités des publics" illustre ce changement :

- continuité du plaidoyer engagé avec "Festivals en Mouvement"
- passage à une logique de formation-action
- expérimentation avec 5 structures pilotes
- articulation avec les réseaux ECHO et ACAP

L'enjeu n'est plus seulement de sensibiliser, mais de **construire une politique publique partagée de réduction de l'empreinte carbone**.

6. Une fonction de coopération élargie et multi-échelles

HAUTE FIDÉLITÉ renforce son positionnement dans un écosystème élargi :

- régional (CRAC, COREPS, CTAP, contrat de filière)
- national (POPP, CNM, inter-réseaux)
- intersectoriel (ICC, développement économique, formation, transport...)
- européen et international

Cette dynamique confirme le rôle du pôle comme **acteur de mise en relation entre cultures professionnelles, politiques publiques et industries culturelles et créatives**.

7. Une filière sous tension qui appelle un renforcement du rôle du pôle

Le contexte 2025 est marqué par :

- baisse des financements publics
- fragilisation des modèles économiques
- tensions sur l'emploi et les charges (contexte économique)
- transformation rapide des métiers (impact de l'IA)
- essor des atteintes aux libertés associatives, aux libertés de création et de diffusion

Dans ce cadre, le pôle :

- structure les analyses collectives
- outille les acteurs
- produit de la donnée objectivée

Facilite le dialogue avec les institutions

Le rôle du pôle se renforce comme **acteur de stabilisation et d'anticipation dans un environnement instable**.

8. Perspectives : vers une fonction stratégique renforcée

Les chantiers à venir confirment une évolution du positionnement du pôle :

- consolidation de l'observation comme outil central de pilotage de la filière
- structuration d'une feuille de route formation à partir du DEFMA
- renforcement du positionnement sur les ICC et la formation
- développement de l'ingénierie de financement et de coopération
- clarification du rôle du pôle dans l'écosystème d'accompagnement

L'enjeu global est celui d'un passage d'un pôle tourné en majorité vers ses adhérents, à un pôle « ensemblier », capable à la fois de proposer des services adaptés et une vision stratégique pour la filière musiques actuelles en Hauts-de-France, en s'appuyant sur l'expertise de l'ensemble de ses membres.

9. Une transformation engagée du modèle de gouvernance et d'organisation

L'année 2025 marque l'ouverture d'un chantier structurant pour HAUTE FIDÉLITÉ : la redéfinition de son modèle de gouvernance, de fonctionnement et de positionnement, à la suite du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et de l'appui conseil RH mené avec l'AFDAS.

Un diagnostic partagé des limites du modèle actuel

Les travaux menés ont permis de mettre en évidence plusieurs enjeux :

- ➔ une gouvernance à consolider face à l'élargissement des missions du pôle
- ➔ une difficulté à prioriser face à la diversité des attentes des adhérents
- ➔ des groupes de travail riches mais insuffisamment structurants sur le plan opérationnel
- ➔ un modèle économique à sécuriser et à diversifier

Ce diagnostic, largement partagé avec les adhérents mobilisés dans les groupes de travail, pose les bases d'une évolution nécessaire.

Une évolution vers des formats plus stratégiques et opérationnels

Une des traductions concrètes de cette réflexion est la transformation progressive :

- ➔ des groupes de travail métiers vers des Groupes Projets & Coopération (GPC)

Avec une ambition claire

- ➔ passer d'espaces d'échange à des espaces de production et de transformation
- ➔ structurer des réponses collectives à des enjeux identifiés
- ➔ articuler davantage les besoins du terrain avec les orientations stratégiques

Clarifier le rôle du pôle dans l'écosystème

Ce travail interroge plus largement la place du pôle :

- jusqu'où intervenir dans l'accompagnement direct ?
- comment articuler son action avec les dispositifs existants ?
- quel rôle jouer dans l'ingénierie de projets et de financements ?

L'objectif est de renforcer une fonction déjà existante mais encore diffuse : celle d'un acteur pivot, capable d'organiser, prioriser et orienter les dynamiques de la filière.

Vers une redéfinition du périmètre et du modèle économique

Cette transformation s'accompagne de plusieurs pistes de travail :

- ouverture à de nouveaux profils (artistes, expert-e-s, personnes ressources)
- meilleure intégration dans le champ des ICC
- développement de nouvelles ressources (formation, services, mutualisation)
- renforcement du rôle du pôle dans l'accès aux financements, notamment européens

Un enjeu central : passer un cap dans le développement du pôle

Au-delà des ajustements organisationnels, ce chantier pose une question plus fondamentale :

quelle doit être la place de HAUTE FIDÉLITÉ dans les années à venir ?

Il s'agit désormais :

- de passer d'un fonctionnement historiquement basé sur la concertation
- à un modèle capable de produire des orientations stratégiques, d'arbitrer et de structurer l'action collective





OBSERVATION

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS



- ➔ Publication du Panorama 2023 des structures adhérentes
- ➔ Lancement de la phase opérationnelle de notre diagnostic Emploi/formation DEFMA
- ➔ Une enquête inter-filière sur les baisses de subventions et leurs impacts avec le CRAC
- ➔ Une enquête adhérents sur la mutualisation de logiciels
- ➔ Une enquête adhérents sur les financements européens
- ➔ 3 articles de fond « ça dit quoi ?! »
- ➔ Le guide de l'observation 2025



1.1 Une fonction observation en structuration continue

Dans un contexte marqué par une baisse généralisée des soutiens publics à la culture, la fonction observation constitue un levier stratégique central pour HAUTE FIDÉLITÉ, ses adhérents, et l'écosystème dans son ensemble. Elle permet non seulement de documenter les évolutions du secteur, mais également d'anticiper les transformations à l'œuvre et d'accompagner les acteurs dans leur adaptation.

En 2025, le pôle poursuit ainsi la structuration de cette mission avec l'objectif de consolider une capacité d'analyse continue et partagée.

Cette dynamique repose sur plusieurs piliers complémentaires :

- ➔ la production de données fiables et contextualisées
- ➔ le développement d'une veille sectorielle et territoriale
- ➔ la mise en débat des résultats avec les acteurs et les partenaires publics

Le groupe de travail de l'observatoire joue également un rôle structurant. En associant professionnels et chercheurs, il favorise le croisement des regards entre pratiques de terrain et approches académiques.

Il contribue à :

- ➔ affiner les méthodologies d'enquête
- ➔ qualifier les données produites
- ➔ identifier des thématiques d'étude pertinentes au regard des enjeux du secteur

Par ailleurs, le pôle développe progressivement ses liens avec le milieu universitaire, en particulier avec des chercheurs en sciences sociales, afin d'inscrire ses travaux dans une démarche plus large de production de connaissances.

Enfin, l'observatoire s'inscrit dans un écosystème élargi, en lien avec différentes instances régionales (CRAC*, COREPS*, CTAP*, Contrat de filière*...), mais également avec des

1.2 Une observation au service de l'action publique et du plaidoyer

Au-delà de la production de données, l'observation est mobilisée comme un outil d'aide à la décision et de plaidoyer, au service des acteurs de la filière. Pour rappel, l'action de plaidoyer avait été validée comme un outil stratégique lors du séminaire AU TURBIN par les adhérents en mai 2023.

Dans un contexte de tensions économiques accrues, marqué par la fragilisation des modèles économiques et les incertitudes liées aux financements publics, la capacité à objectiver les situations devient essentielle. L'observation permet ainsi de passer d'un ressenti partagé à des constats étayés, mobilisables dans les espaces de dialogue avec les partenaires publics.

En 2025, HAUTE FIDÉLITÉ a notamment contribué, en appui du Collectif Régional Arts et Culture (CRAC) à une enquête sur la situation économique du secteur culturel et les impacts des baisses de financements publics.

Ce travail, mené en début d'année, a permis de :

- documenter de manière précise les effets des réductions de soutien
- mettre en lumière les fragilités structurelles de certaines organisations
- nourrir les échanges dans le cadre de la CTAP culture

Les résultats de cette enquête, disponibles sur le site du pôle, constituent aujourd'hui un appui concret pour les acteurs dans leurs démarches de plaidoyer.

Par ailleurs, le développement par le pôle d'initiatives telles que **Causons Culture** vient renforcer cette dimension. En contribuant à la production d'outils de plaidoyer et de mise en débat à l'échelle régionale, HAUTE FIDÉLITÉ participe activement à la structuration d'un discours collectif appuyé sur des données objectivées.

L'enjeu est de permettre aux adhérent.e.s de disposer de repères chiffrés, d'analyses partagées et d'arguments solides, afin de mieux défendre leurs projets, leurs activités et plus largement la place des musiques actuelles dans les politiques publiques.

1.3 Les outils

Le guide de l'observation – édition 2025

Conçu dans un but pédagogique, ce guide a vocation à éclairer les adhérents et les partenaires du pôle HAUTE FIDÉLITÉ sur sa démarche d'observation, et renforcer son appropriation par ces acteur.rice.s en vue de l'améliorer.



GIMIC

GIMIC est une plateforme de gestion de formulaires et de rapports statistiques en ligne au service des collectifs engagés dans des économies sociales et solidaires. L'outil a pour fonction de faciliter la gestion d'observations et d'études (enquêtes permanentes, enquêtes flash, état des lieux...) menées par les réseaux, les fédérations ou les collectivités. GIMIC répond aux principes de l'observation Participative et Partagée (OPP). Depuis le 1^{er} janvier 2024, GIMIC est porté par le collectif POPP.

GIMIC est un outil supplémentaire au service des adhérents du pôle. Les structures qui répondent au questionnaire biannuel du Panorama du pôle HAUTE FIDÉLITÉ peuvent accéder en ligne à leurs données personnalisées, suivre l'évolution de leurs activités, les comparer à celles de leurs pairs, et les mobiliser pour leurs bilans ou leurs démarches d'évaluation. Il constitue également un appui utile dans le dialogue avec leurs partenaires.

<https://www.gimic.org>

1.4 Études ponctuelles : une capacité de réaction aux enjeux conjoncturels

Plusieurs enquêtes et études ponctuelles ont été réalisées en 2026:

- ➔ Co-réalisation de l'étude du CRAC sur la situation économique et les baisses de financements publics, avec Ombeliscience et l'ACAP. Les résultats ont été présentés à la Conférence Territoriale de l'Action Publiques (CTAP) en février 2025
- ➔ Enquête flash sur les projets européens. Cette enquête révèle l'intérêt des adhérents à s'emparer des aides européennes, mais aussi un manque d'information et de formation sur le sujet.
- ➔ Enquête flash sur les outils logiciels utilisés par les adhérents. Cette enquête atteste d'un intérêt certain pour la mutualisation de logiciels billetterie, de régie et de production.

Ces travaux permettent de répondre rapidement à des besoins identifiés et d'éclairer des problématiques spécifiques.

1.5 Les « ça dit quoi ?! » des articles thématiques pour alimenter le débat sectoriel

Les « ça dit quoi ?! » sont des sujets d'actualités problématisés, une réflexion et un état de l'art des connaissances, des questionnements et des pistes d'action pour ouvrir le débat en région, mais aussi au national. La mission d'observation du pôle sert à prendre de la hauteur sur des sujets du moment ou que nous estimons importants pour notre secteur.. Ce pas de côté prospectif permet aussi d'avoir une publication régulière en complément des études menées au long cours.

Trois articles ont été publiés en 2025 :

- ➔ La décarbonation des musiques actuelles, et après (Mars 2025)
- ➔ Parité femmes-hommes, tout change pour que rien ne change (Juin 2025)
- ➔ Extrême droite et culture, un pacte faustien inenvisageable (septembre 2025, repris début octobre par le média en ligne de l'OPC)

Les « ça dit quoi ?! » sont des sujets d'actualités problématisés, une réflexion et un état de l'art des connaissances, des questionnements et des pistes d'action pour ouvrir le débat en région, mais aussi au national. La mission d'observation du pôle sert à prendre de la hauteur sur des sujets du moment ou que nous estimons importants pour notre secteur.. Ce pas de côté prospectif permet aussi d'avoir une publication régulière en complément des études menées au long cours.



Personnalités qui ont participé à la relecture des articles :

- Coraline Aim, journaliste et ex-coordinatrice du dispositif dynamique réseaux pour le collectif HF Hauts-de-France
- Alessandra Andouard, responsable égalité et inclusion au Centre National de la musique
- Pablo Belime, Consultant d'étude et bifurcation des festivals, co-Président d'Elémen'terre et co-fondateur d'ATOM
- François Debruyne, Maître de conférences en sciences de la communication à l'Université de Lille et président de la SMAC Le Grand Mix
- Anne-Cécile Douillet, professeure de science politique à l'université de Lille et Directrice du CERAPS
- Pauline Foury, déléguée régionale à Echo - Collectif de la Culture Durable Hauts-de-France
- Stéphanie Gembarski, Coordinatrice des dynamiques liées à l'égalité, aux diversités et aux pratiques artistiques et culturelles à la Fédélisma
- Anne-Sophie Gervais, consultante et formatrice en transition écologique des territoires
- Vincent Guillon, codirecteur de l'observatoire des politiques culturelles et professeur associé à l'IEP de Grenoble
- Aurélie Hannedouche, Directrice du Syndicat des Musiques Actuelles
- Maxime Thibault, responsable innovation et transition écologique au Centre National de la Musique
- Elise Vanderhaegen, Directrice de la SMAC Le Grand Mix à Tourcoing

1.6 Structurer la connaissance dans la durée : les études au long cours

Diagnostic emploi-formation (DEFMA)

- Il est articulé en deux volets, l'un sur la dimension « Formation » et l'autre sur la dimension « Emploi-RH », avec **5 objectifs prioritaires** poursuivis :
- Avoir une vision claire et la plus complète possible de l'offre de formation initiale et continue en musiques actuelles, et de son adéquation par rapport aux réalités professionnelles et aux besoins en région ;
- Dresser un état des lieux des pratiques en termes de ressources humaines au sein des structures de la filière musiques actuelles ;
- Identifier les grandes tendances en termes d'emploi en région pour ce secteur d'activités : métiers en tension, en évolution et émergents ;
- Anticiper à moyen et long terme les besoins en emplois et en termes d'adaptation des compétences, au regard des enjeux principaux impactant le secteur (technologiques, économiques, environnementaux...) ;
- Établir des scénarii prospectifs pour avoir des préconisations et des propositions de leviers d'action visant à répondre aux besoins identifiés.

Réalisé en 2025 :

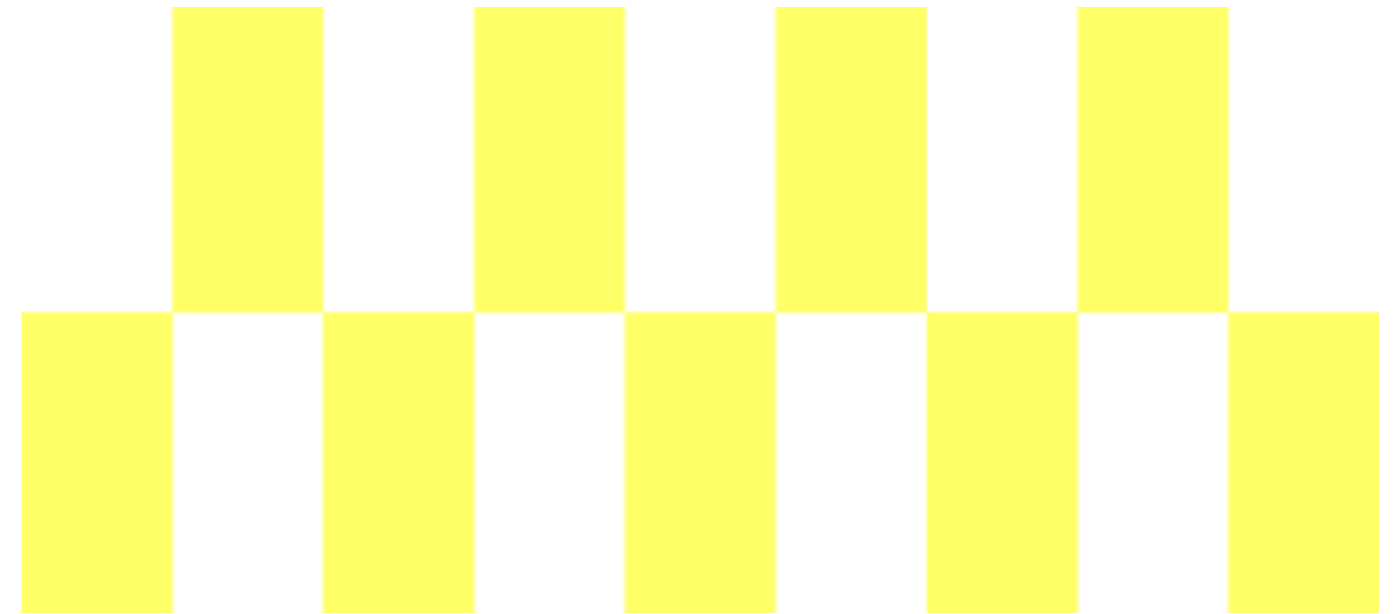
- **Une trentaine d'entretiens** semi-directifs avec des "pros" et des "personnes-ressources" en lien au secteur
- **Une cartographie nationale de l'offre de formation** initiale et continue, comprenant un focus sur les Hauts-de-France
- **Un questionnaire salarié·es** resserré sur le développement (ou non) d'un plan de compétences, la fidélisation et l'attractivité (une centaine de réponses)
- **Un état des lieux des différents positionnements** des 13 pôles régionaux musiques actuelles par rapport aux enjeux de formation (axes stratégiques, postures, initiatives)
- Restitution finale de DEFMA en mai 2026 lors du MUFO (ex Au-Turbin) ainsi qu'au Forum Emploi Compétence organisé par le CNM

1.7 Perspectives

Le renforcement de la mission observation vise à :

- consolider le rôle du pôle comme référent régional sur la connaissance de la filière
- développer l'observation au service du plaidoyer
- renforcer les coopérations avec la recherche et les réseaux nationaux
- développer des outils de restitution accessibles aux acteurs
- contribuer à une meilleure prise en compte des réalités du secteur dans les politiques publiques

Dans un contexte de tensions économiques accrues, l'observation apparaît comme un outil indispensable de compréhension, d'anticipation et de défense des intérêts de la filière. Le pôle joue un rôle d'appui auprès des partenaires publiques, notamment au sein du Collectif Régional Arts et Culture. D'autres projets sont à l'étude en lien avec l'ARS (enquête sur l'appropriation du décret son par les acteurs) et avec le Contrat de filière musiques actuelles Hauts-de-France sur son évaluation.



INFORMATIONS ET RESSOURCES

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS



- 23 structures référencées sur music-hdf.org (+27 par rapport à 2024)
- 6 newsletters filière envoyées à 3000 contacts (janvier-juin)
- Des demandes de rendez-vous d'orientation individuelle en hausse (45 en 2025)
- Une nouvelle rubrique « Sensibiliser-rencontrer » dans music-hdf.org
- Création d'un gestionnaire partagé de ressource



2.1 La plateforme music-hdf.org

Développement continu de la base de données

Le site music-hdf.org poursuit son développement en tant qu'outil structurant pour la filière des musiques actuelles en Hauts-de-France. L'année a été marquée par un travail continu d'enrichissement et de mise à jour de la base de données, avec l'intégration de nouvelles structures, artistes et professionnel-le-s, ainsi qu'un effort particulier porté à la fiabilité et à l'actualisation des informations existantes.

Ce travail de fond contribue à renforcer la lisibilité de l'écosystème régional, à faciliter les mises en réseau et à offrir une cartographie toujours plus précise des acteur-ric-e-s. Il s'appuie à la fois sur une veille active de l'équipe et sur les contributions directes des adhérent-e-s et utilisateur-ric-e-s, dans une logique collaborative.

Une nouvelle rubrique « sensibiliser-rencontrer »

Le site music-hdf.org s'est enrichi d'une nouvelle rubrique « Sensibiliser – Rencontrer », pensée pour accompagner les acteur-ric-e-s dans leurs démarches de médiation, de mise en lien avec les publics et de développement de projets collectifs.

Structurée autour de fiches pratiques telles que « créer du lien en musique » ou « monter un projet », cette rubrique propose des ressources accessibles et opérationnelles, permettant d'aborder des enjeux clés comme l'action culturelle, la relation aux publics, les droits culturels ou encore les logiques d'inclusion.

Elle s'adresse à une diversité d'acteur-ric-e-s – artistes, structures, lieux, équipes – et vise à outiller les pratiques en matière de sensibilisation, tout en favorisant une meilleure compréhension des dynamiques de coopération et de transmission au sein de la filière.

Par cette évolution, music-hdf.org affirme son rôle de plateforme ressource, en élargissant son champ d'intervention au-delà des enjeux strictement professionnels, pour intégrer pleinement les dimensions sociales, culturelles et territoriales des projets musicaux.

Maintien d'une activité de veille et de publication

En parallèle, music-hdf.org continue d'assurer une mission de veille sectorielle et de diffusion d'informations à destination des professionnel-le-s de la filière. Cette veille se traduit par la publication régulière d'actualités, d'appels à projets, d'opportunités de financement, ainsi que de ressources utiles pour les acteur-ric-e-s.

Ce travail éditorial contribue à outiller les structures et les équipes dans leurs pratiques quotidiennes, à favoriser l'accès à l'information et à accompagner les évolutions du secteur. Il participe également à positionner music-hdf.org comme un point d'entrée identifié pour suivre les dynamiques régionales et nationales des musiques actuelles.

2.2 Le site internet haute-fidelite.org et son espace adhérents

Mise à jour régulière des contenus, agenda, publication "ça dit quoi ?!"

Le site internet de HAUTE FIDÉLITÉ constitue un point d'entrée central pour suivre l'actualité du pôle régional et accéder à un ensemble de ressources à destination des acteur-ric-e-s de la filière.

Il fait l'objet d'une mise à jour régulière, à travers la publication d'actualités, la valorisation des actions du pôle, l'alimentation de l'agenda professionnel ainsi que la diffusion de productions et travaux menés dans le cadre des différentes missions. Cette dynamique éditoriale contribue à renforcer la visibilité des initiatives portées à l'échelle régionale et à maintenir un lien constant avec les adhérent-e-s et partenaires.

Mise à disposition d'outils sur le back office

Par ailleurs, le site propose un espace adhérent intégrant un back office dédié, qui constitue un véritable outil de travail partagé. Cet espace met à disposition un ensemble de ressources pratiques : modèles de contrats, logothèque, documents cadres, outils méthodologiques et autres supports utiles à la structuration et à la professionnalisation des activités.

Bien que cet outil reste aujourd'hui encore sous-utilisé par une partie des adhérent-e-s, il représente un levier important de mutualisation des ressources et d'accompagnement des pratiques. Sa valorisation et son appropriation constituent ainsi un enjeu identifié pour les prochaines années.

Développement du gestionnaire de ressource

Afin de mieux structurer et partager le travail de veille, le pôle a mis en place un **gestionnaire de ressources** interne. Cet outil permet à l'ensemble de l'équipe de contribuer de manière simple et coordonnée : chaque salarié peut renseigner une information via un formulaire dédié, la qualifier et la classer selon sa nature.

Ces ressources alimentent ensuite directement les différents supports du pôle – la plateforme music-hdf.org, les newsletters ou encore le site de HAUTE FIDÉLITÉ – en fonction de leur pertinence et de leur destination. Ce fonctionnement permet à la fois de mutualiser la veille, de gagner en réactivité et d'assurer une meilleure circulation de l'information au sein de la filière.

Le rôle de responsable des ressources vient structurer ce dispositif, en assurant l'organisation, la hiérarchisation et l'éditorialisation des contenus, garantissant ainsi leur lisibilité, leur qualité et leur cohérence globale.

2.3 L'orientation personnalisée

Accompagnement individualisé des acteurs

L'accompagnement individualisé constitue une part croissante de l'activité du pôle, avec plus de 50 demandes traitées à l'année. Ces sollicitations émanent aussi bien d'artistes et d'équipes artistiques que d'acteurs professionnels, y compris non adhérents. Elles portent sur des besoins variés : structuration de projet, compréhension de l'écosystème, modèles économiques, recherche de partenaires ou de financements. Cette dynamique confirme le rôle du pôle comme point d'entrée identifié et accessible pour un premier niveau d'appui, au service de l'ensemble de la filière.

Orientation vers les dispositifs et ressources existants

Le cœur de l'intervention du pôle repose sur sa capacité à qualifier les besoins et à orienter les acteurs vers les dispositifs et ressources les plus adaptés. S'appuyant sur un réseau étendu de partenaires et sur les compétences internes de l'équipe et des adhérents, le pôle agit comme un facilitateur, en mettant en relation les porteurs de projets avec les interlocuteurs pertinents (dispositifs d'accompagnement, structures ressources experts métiers, etc.). Cette fonction d'interface permet de renforcer la lisibilité de l'écosystème et d'optimiser l'accès aux dispositifs existants.

2.4 Les pistes de développements

➔ **Plus de régularité dans les points d'infos adhérents**

Mise en place d'une infolettre bimensuelle afin de renforcer la régularité et la lisibilité des informations transmises aux adhérent·e·s.

Objectif : améliorer la circulation de l'information et maintenir un lien continu avec l'ensemble du réseau.

➔ **Mauvaise connaissance des outils à disposition des adhérent·e·s**

Les outils existants, notamment le back office du site, restent encore peu connus et insuffisamment utilisés par les adhérent·e·s.

Un travail de sensibilisation, de formation et d'accompagnement apparaît nécessaire pour favoriser leur appropriation.

➔ **Listes de diffusion "métiers" sous-exploitées**

Les listes de diffusion par métiers constituent un levier de mise en réseau encore trop peu mobilisé par les adhérent·e·s.

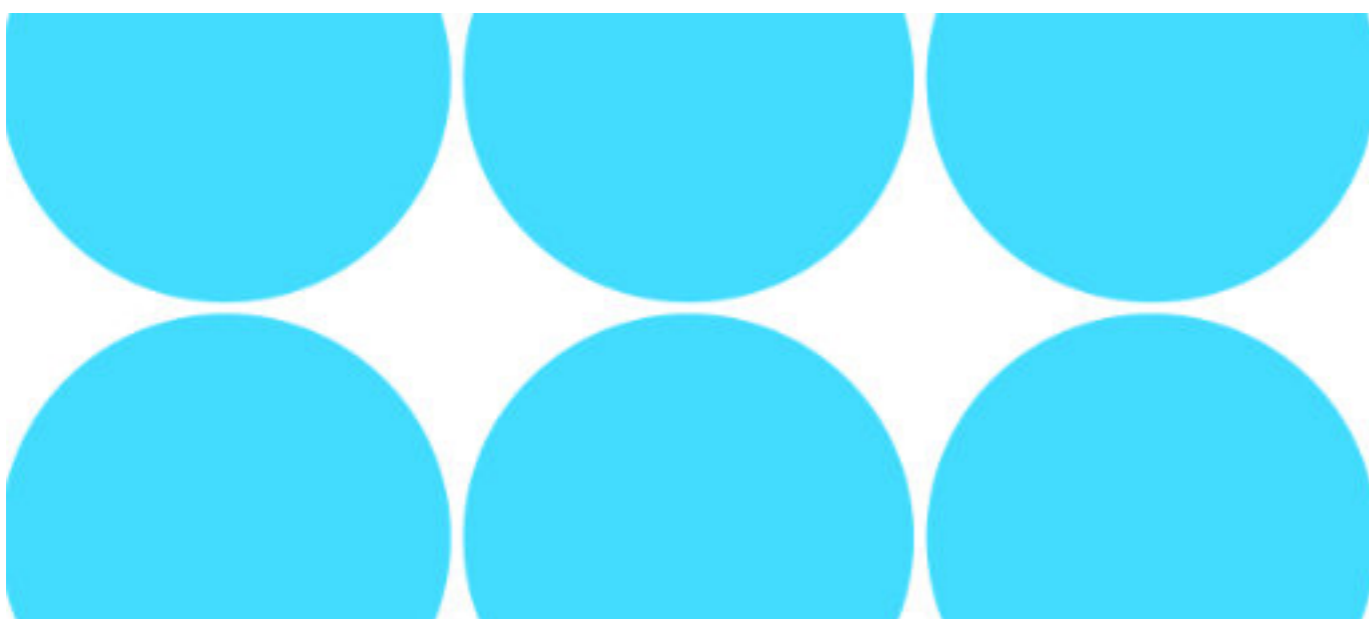
Un effort doit être engagé pour encourager leur usage et en faire de véritables espaces d'échange et de coopération.

➔ **Développement d'une plateforme de visibilité des artistes régionaux**

Le développement d'un outil dédié à la visibilité des artistes régionaux est envisagé pour répondre à un besoin identifié de repérage et de valorisation de la création régionale. Il est aussi envisagé comme un outil d'aide à la programmation.

Ce projet vise à renforcer la mise en relation entre artistes et professionnels, tout en améliorant la lisibilité de la scène régionale, et son caractère patrimonial.





CONCERTATION & COOPÉRATION

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS



- 12 groupes de travail organisés, plus d'une centaine de participant.e.s mobilisé.e.s
- 20 rendez-vous d'infos Contrat de filière
- Création de la campagne de plaidoyer « CAUSONS CULTURE » dans le cadre des municipales 2026
- Définition d'un projet ICC dans le cadre du projet XPICC porté par Euracreative
- Action de sensibilisation des élus à la situation financière des acteurs culturels dans le cadre de la Conférence territoriale de l'action publique à l'invitation de la Région Hauts-de-France
- Un Forum Au Turbin de plus en plus fédérateur, avec 257 inscrit.es et 651 entrées
- Une synthèse des rencontres territoriales et des préconisations dans le cadre des concertations du contrat de filière
- Des rencontres territoriales RADAR orientées « Droits culturels »
- Lancement d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et d'un Appui Conseil RH avec la participation d'une trentaine d'adhérents aux groupes de travail pour faire évoluer la gouvernance et le modèle économique de HAUTE FIDÉLITÉ
- L'intégration de 9 structures du pôle sur une négociation tarifaire collective avec un opérateur d'énergie verte initié par le Réseaux des Indépendants de la Musique (RIM)

3. 1 Les groupes de travail

10 groupes de travail ont été organisés en 2025

➤ EUROPE X 2

- Lancement d'un questionnaire « Europe » aux adhérents
- Partage d'expérience des projets passés
- Différents rendez-vous - Interphaz, Amiens Métropole, Région, DRAC, MEL, Institut Français

Avec pour projet de :

- Recensement des projets en cours et à venir au sein du pôle, veille AAP
- Conception et mise en œuvre de formation sur les financements européens et la gestion de projets internationaux et interculturels

- Compilation et diffusion de fiches sur les systèmes culturels dans les pays limitrophes (Allemagne, Luxembourg, Belgique, Royaume-Uni, Pays-Bas)

➤ ACTION CULTURELLE X2

- Compilation et diffusion de fiches sur les systèmes culturels dans les pays limitrophes (Allemagne, Luxembourg, Belgique, Royaume-Uni, Pays-Bas)
- Présentation du projet « Musiciens et action culturelle » porté par le Grand Mix et l'AR
- Point sur les financements dédiés
- Échange sur les supports et techniques de médiation pour les visites de salles, partage d'un calendrier des visites scolaires et avec des publics spécifiques pour permettre aux médiateurs intéressés de venir les voir

➤ FESTIVAL X1

- Partage de fin de saison
- financements en baisse
- questionnements sur la communication sur les réseaux sociaux
- interrogation sur les postures à adopter face des crispations sociétales (comportements masculinistes dans les festivals techno, alcoolisation excessive, faible présence des femmes en lead...)
- Augmentation des tarifs des prestataires billetterie, échange autour des solutions plus « éthiques » (Soticket ?)

➤ OBSERVATION X1

- Présentation du Guide de l'Observation, du Panorama 2023 des adhérents et de l'étude DEFMA
- Réflexion sur la stratégie du pôle en matière d'observation et réponse au questionnements des partenaires publics aux actions de plaidoyers de la filière

➔ ACCOMPAGNEMENT D'ARTISTES X1

Relance des travaux sur la charte C.A.R.E

➔ ADMINISTRATION X2

Travail collectif sur les livrets d'accueil des nouveaux salariés

➔ RÉGIE DIRECTES X1

Échange sur les solutions logiciels billetterie pour les régies

3.2 Le futur des GT : les GPC

La transformation des groupes de travail (GT) en Groupes Projets & Coopération (GPC) suite au DLA s'inscrit dans une volonté claire de renforcer leur rôle au service de la structuration de la filière. Historiquement, ces espaces ont permis de favoriser l'échange de pratiques, l'interconnaissance entre pairs et la remontée de besoins. Ces fonctions demeurent essentielles, notamment pour certains métiers où l'actualité professionnelle appelle des temps de partage réguliers (action culturelle, accompagnement, etc.).

Toutefois, l'accompagnement mené dans le cadre du DLA a mis en lumière les limites des groupes de travail « métiers » lorsqu'il s'agit de faire émerger des dynamiques collectives structurantes.

Dans ce contexte, les GT doivent évoluer pour devenir de véritables leviers stratégiques et opérationnels. Nourris des problématiques remontées par les adhérents, ils constituent aujourd'hui des espaces encore sous-exploités, alors même qu'ils pourraient contribuer de manière décisive à orienter, structurer et accompagner les transformations de la filière régionale.

Il ne s'agit pas de remettre en cause les temps d'échanges entre pairs, mais de mieux distinguer leurs finalités. Des derniers pourraient être maintenus sous des formats plus souples, par exemple des « rendez-vous métiers » dont la régularité reste à définir, tandis que les GPC seraient recentrés sur des objectifs clairs : répondre à des enjeux stratégiques identifiés, à court comme à moyen terme, avec une exigence forte d'opérationnalité.

Cela implique également de mieux articuler les enjeux de la filière régionale avec les réalités vécues au quotidien par les acteur.ice.s. C'est bien à partir de ces expériences de terrain – contraintes économiques, tension RH, mutations des modèles, fragilités structurelles, relation au territoire, aux habitant.e.s, au marché, à la technologie etc. – que doivent se construire des priorités partagées. Les GPC peuvent constituer un espace clé de cette traduction : transformer des constats diffus en problématiques structurés, puis en propositions concrètes.

L'enjeu est double : d'une part alimenter de manière opérationnelle les axes stratégiques du contrat de filière ; d'autre part, contribuer à orienter les politiques publiques de droit commun en les ancrant davantage dans les besoins réels du secteur. En ce sens, le pôle a un rôle central à jouer comme interface entre le terrain et les décideurs publics, capable de faire remonter, qualifier, prioriser et formaliser les enjeux.

Cela suppose un changement d'échelle dans la manière d'aborder les problématiques. Comment passer d'enjeux transversaux – économiques, sociaux, sanitaires, politiques et sociétaux etc. – à des chantiers ciblés, activables et mesurables ? Sur le champ économique, cela peut par exemple recouvrir des sujets tels que l'évolution des modèles économiques, le renforcement de l'ingénierie financière (notamment autour des financements européens), la structuration de dispositifs de mécénat, la création d'outils de trésorerie ou encore la mutualisation de ressources – à condition d'en définir les contours et les usages. Sur le volet RH et la QVCT, la poursuite du développement du projet C.A.R.E pose également la question de son élargissement : comment mieux intégrer les équipes permanentes, mais aussi les travailleurs indépendants dans ces dynamiques ?

Ces exemples illustrent la diversité, et parfois la dispersion des attentes exprimées par les différents segments de la filière. Dans ce contexte, le pôle ne peut ni ne doit chercher à répondre à l'ensemble des sollicitations. Son rôle est d'organiser, d'arbitrer et de prioriser, en s'appuyant sur une lecture fine de l'état de la filière, de ses fragilités et de ses opportunités, afin de concentrer ses ressources sur les enjeux les plus structurants à court et à long terme.

C'est à cette condition que les GPC pourront pleinement jouer leur rôle : non plus seulement comme des espaces de dialogue, mais comme de véritables outils de transformations collective, capables de partir du terrain pour produire des réponses concrètes et nourrir durablement l'action publique.

3.3 Le contrat de filière Hauts-de-France

Organisation de rencontres territoriales – publication d'une synthèse

Le contrat de filière musiques actuelles en Hauts-de-France constitue un cadre structurant de coopération entre acteurs professionnels et partenaires publics (Région, DRAC, CNM...), visant à soutenir le développement, l'emploi et la structuration de la filière. La première phase de concertation territoriale, ayant mobilisé plus de 70 acteur.ice.s sur plusieurs territoires, met en évidence une filière en pleine mutation, confrontée à des enjeux multiples : accompagnement et sécurisation des parcours professionnels et artistiques, diffusion de l'émergence, emploi et compétences, adaptation aux transitions numériques et écologiques, ainsi que renforcement des coopérations territoriales et de l'équité entre territoires.

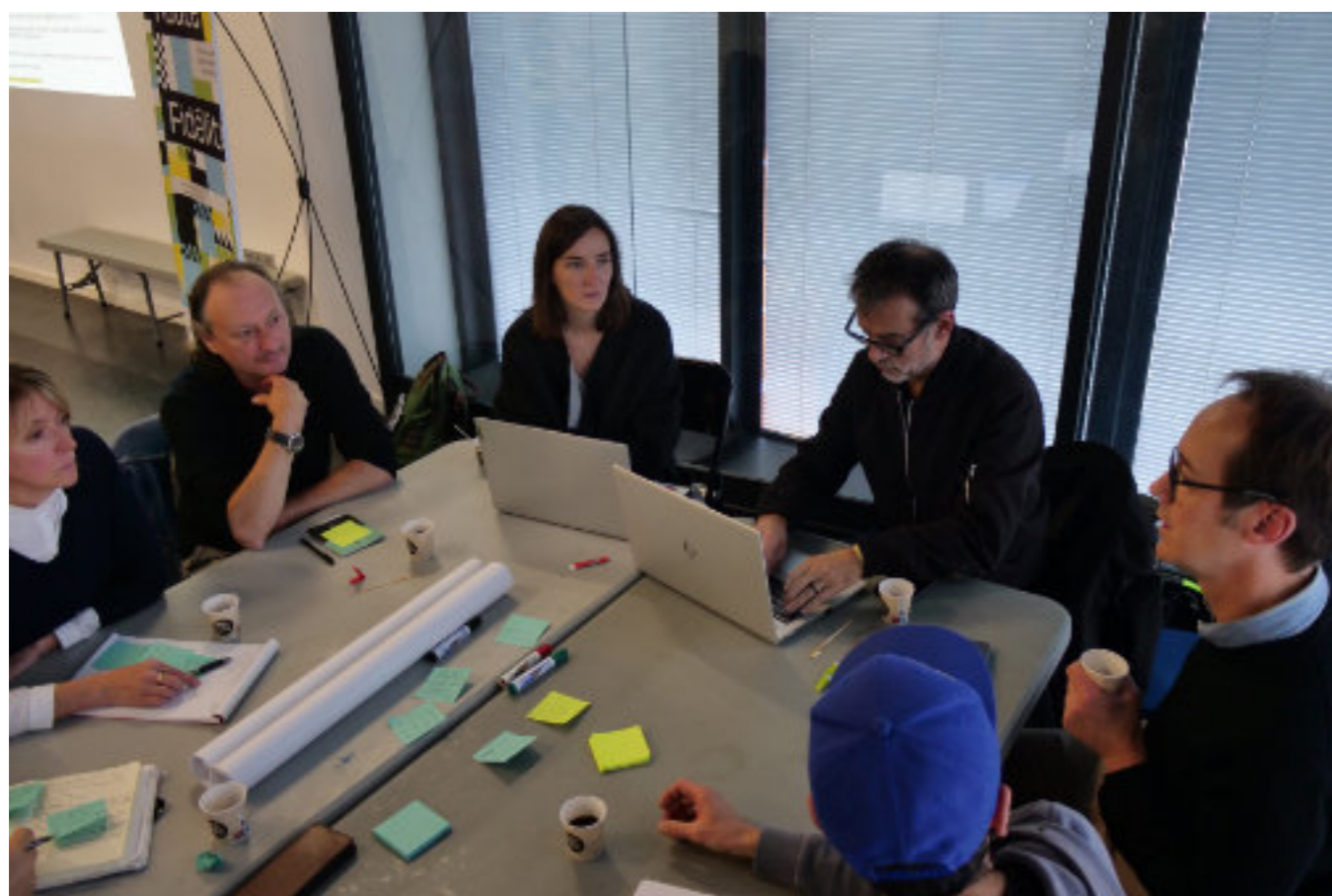
Ces travaux confirment la nécessité de consolider les fonctions d'accompagnement, de mieux coordonner les acteurs et de renforcer la lisibilité des dispositifs existants, dans un contexte marqué par des transformations économiques profondes et des disparités territoriales persistantes.

Vers un contrat de filière 2027-2030

Dans un contexte de contrainte budgétaire accrue, marqué notamment par une baisse de 60 000 euros des dotations en 2025 (Région et CNM), la question de l'évaluation s'impose comme un enjeu central, en résonance avec les dynamiques nationales. Cette évaluation doit porter à la fois sur l'efficacité des dispositifs déployés et sur le fonctionnement de la gouvernance du contrat. À ce jour, le manque d'outils partagés ne permet pas de mesurer pleinement les effets des actions engagées ni d'en apprécier l'impact à l'échelle de la filière.

Par ailleurs, le contrat de filière reste encore trop dissocié des dispositifs de droit commun portés par les partenaires publics. Une meilleure articulation apparaît indispensable, impliquant une mise en regard des différents outils d'intervention dans une logique d'évaluation harmonisée. L'enjeu est dépasser une logique de juxtaposition pour construire un cadre global, cohérent et lisible, permettant de mobiliser de manière complémentaire l'ensemble des leviers existants.

À ce titre, les perspectives visent à renforcer l'évaluation comme outil d'aide à la décision, à consolider les dispositifs structurants et à développer de nouvelles dynamiques adaptées aux besoins identifiés (diffusion, emploi, formation), tout en élargissant les partenariats. Cette approche doit permettre de constituer un véritable « package » d'interventions publiques, en capacité de répondre de manière plus efficace et durable aux enjeux de structuration de la filière sur l'ensemble de la chaîne de valeur.



Ressource et accompagnement des porteurs de projets

Un site dédié au contrat de filière, compilant les contacts, les appels à projet, les ressources propres au contrat de filières (études, enquêtes...), les projets lauréats a été créé par le pôle. Ce besoin de visibilité et d'information des acteurs en région Hauts-de-France vient compléter les rendez-vous d'informations qui ont lieu entre le lancement des appels à projet (en mai) et leur clôture (en septembre). Une vingtaine de rendez-vous info ont eu lieu en 2025.

Le projet de mettre en place un dispositif de Transfert de Savoir-Faire, préconisé par le pôle, était toujours à l'étude fin 2025.

3.4 Création d'un pôle d'excellence territorial ICC « XPICC »

Dans le cadre du projet XPICC (Pour XPérience Industrie Culturelle et Créative), porté par Euracreative, HAUTE FIDÉLITÉ a contribué à la définition d'actions structurantes pour la filière musicale, en cohérence avec les objectifs du programme France 2030 et les besoins identifiés sur le terrain.

Les orientations retenues portent notamment sur la création d'un pôle dédié à la formation, visant à proposer des contenus adaptés aux réalités des professionnels et accompagner la montée en compétence des acteurs, ainsi que sur la mise en place d'un incubateur d'entreprises, destiné à soutenir le développement et la structuration des initiatives entrepreneuriales dans le champ des musiques actuelles.

Au-delà de ces actions, HAUTE FIDÉLITÉ a défendu la nécessité de mieux articuler les politiques publiques en faveur des industries culturelles et créatives (ICC) avec les enjeux spécifiques de la filière musicale, afin de garantir leur complémentarité et leur efficacité. Par son positionnement, le pôle se situe à l'interface de ces dynamiques, contribuant à faire le lien entre les besoins des acteurs, les logiques de développement économiques adaptées aux évolutions numériques et technologiques et les stratégies territoriales. Pour mener à bien ces deux axes, le pôle envisage de recruter une personne en charge de développer ce pôle formation et incubation, à la fois sur le volet technique (contenus) et financier.

Réponse en 2026...



3.5 La concertation et la coopération au sein du CRAC

Enquête flash « Situation économique et impacts des baisses de soutiens publics sur la culture »

L'enquête du Collectif Régional Arts et Culture met en lumière une fragilisation accélérée des structures culturelles en Hauts-de-France, dans un contexte de baisse des soutiens publics, d'inflation et de hausse des coûts de fonctionnement. Les premiers effets sont déjà visibles : tensions sur l'emploi, réduction des activités, fragilisation des modèles économiques et recul de la capacité de prise de risque artistique, avec un impact sur la diversité culturelle et les dynamiques territoriales.

Dans ce cadre, le pôle, en lien avec Ombeliscience et l'ACAP, avec l'appui des différents chargé.e.s d'observation de ces organisations, a joué un rôle technique central dans la construction d'un outil d'enquête robuste et partagé. Il a contribué à concevoir un questionnaire crédible, à structurer la démarche et à garantir une concertation large avec la diversité des secteurs et des métiers concernés, afin de refléter au mieux la réalité des situations.

Cette démarche collective visait également à objectiver les signaux faibles et à produire des données solides pour alerter les collectivités sur les risques liés aux baisses de financements croisés. Elle renforce ainsi la fonction d'observation et de plaidoyer du pôle, en appui à la compréhension fine des mutations économiques du secteur et à la mise en débat des conditions de sa soutenabilité.

Participation à la Conférence Territoriale des Aides Publiques (CTAP)

A l'invitation de la Région Hauts-de-France, les membres du Collectif Régional Arts et Culture ont été auditionnés par la CTAP Culture en février 2026. A cette occasion, les acteurs de la culture ont présenté les résultats de l'enquête sur « la situation économique et l'impact des baisses de soutiens publics sur la culture ». Cette audition constitue une étape importante, à la fois dans le rapprochement entre les acteurs de la filière et les pouvoirs publics, et dans la volonté du Collectif de diversifier ses modes de dialogue avec l'ensemble des échelons des collectivités territoriales.

Elle vient également conforter les liens de travail privilégiés avec la Région Hauts-de-France, fondés sur une logique de coopération et de compréhension mutuelle des enjeux. Pour autant, cette dynamique s'inscrit dans une posture claire : celle d'un dialogue exigeant, mené en bonne intelligence, mais qui préserver l'indépendance entre acteurs dans les orientations qu'ils défendent.

Le Collectif affirme ainsi sa capacité à porter pleinement son rôle d'alerte et d'interpellation dans un contexte de forte tensions pour l'écosystème culturel.

3.6 LE COREPS

HAUTE FIDÉLITÉ participe au COREPS Hauts-de-France en tant que membre invité, représenté jusqu'à présent par Nicolas Lefevre et Elizabeth Da Costa. À la suite de leur départ du Conseil d'administration, un poste reste actuellement vacant pour assurer la représentation du pôle au sein de cette instance. Par ailleurs, la direction du pôle est impliquée dans les groupes de travail du COREPS, notamment « Emploi et formation » et « Politiques publiques », au titre de l'UFISC au nom du Syndicat des Musiques Actuelles (SMA).



3.7 LES TEMPS FORTS

Le Forum régional des musiques actuelles – AU TURBIN

- ➔ 651 inscriptions et 257 participant.e.s unique
- ➔ 16 rendez-vous sur 2 jours
- ➔ 56 participant.e.s (28 femmes et 28 hommes)

Au Turbin, le Forum des Musiques Actuelles 2025, organisé les 20 et 21 mai au Flow à Lille, a confirmé son rôle de temps fort fédérateur pour l'ensemble de la filière régionale. Ouvert à toutes et à tous, cet événement a rassemblé près de 260 participant.es autour de 16 rendez-vous répartis sur deux journées, mobilisant 53 intervenant.es aux profils variés, en égale parité (28 femmes pour 28 hommes).

Cette édition a proposé un programme dense articulé autour de tables rondes, ateliers et temps de réflexion collective, abordant des enjeux structurants pour le secteur : modèle économiques sous tension, transition écologique et mobilités, évolution des financements (dont le mécénat), place des réseaux sociaux, conditions de travail, ou encore engagement des artistes et soutien des politiques publiques.

Au-delà des thématiques traitées, le Forum a pleinement joué son rôle d'espace de dialogue et de mise en réseau, favorisant le croisement des regards entre professionnel.les, institutions, artistes et partenaires. Il a également permis de renforcer la dynamique collective du pôle, en contribuant à la circulation des idées, à l'identification de problématiques communes et à la construction de réponses partagées à l'échelle régionale.



Dans une logique de transmission et d'accessibilité des contenus, une série de podcasts a été réalisée à partir des échanges du Forum, permettant d'en prolonger les réflexions au-delà de l'événement et de toucher un public élargi.

La forte participation, inégalée jusqu'à présent, la qualité des échanges et l'engagement des intervenant.es témoignent de l'intérêt renouvelé pour ce rendez-vous annuel, qui s'inscrit comme un levier essentiel de structuration, de coopération et de projection pour la filière des musiques actuelles en Hauts-de-France.

Nous affirmons notre ambition de faire du Forum Régional, dans les années à venir, le temps fort professionnel de référence en région : un espace incontournable où se rencontrent, débattent et construisent ensemble l'ensemble des acteur.ice.s de la filière, de l'économie sociale et solidaire à l'industrie musicale, des technicien.nes ou élu.es, des partenaires aux équipes artistiques. Un lieu de convergence et de dialogue au service d'un écosystème structuré, solidaire et en capacité de porter collectivement ses enjeux.

Rencontres territoriales RADAR

Le programme RADAR 2025-2026 s'est déployé, pour sa première partie en 2025, sous la forme d'un cycle de rencontres territoriales organisées dans plusieurs départements des Hauts-de-France, notamment à Amiens (Le Safran), Oignies (9-9 BIS), et Pont Sainte-Maxence (La Manekine), avant une poursuite début 2026 à Roubaix et Laon. Ces journées, ouvertes à l'ensemble des acteur.ices de l'écosystème musical et des politiques publiques, ont favorisé l'interconnaissance, le partage d'expériences et la concertation à l'échelle locale.

Ce sont près de 70 acteur.ices qui ont participé aux rencontres.

Le programme 2025 s'est structuré autour de plusieurs axes prioritaires. Un premier axe a porté sur les transformations des politiques culturelles, avec un cycle de tables rondes consacré notamment aux droits culturels, dix ans après la loi NOTRe, abordant leurs implications en matière d'évaluation des politiques publiques, de coopération territoriale et de mise en œuvre concrète dans les projets culturels.

Un second axe a concerné la structuration des parcours artistiques et des dynamiques de filière, avec des temps d'échanges sur les logiques de concertation territoriale, les relations entre acteurs (artistes, lieux enseignement, production) et les enjeux d'accompagnement. Les questions d'emploi et de coopération ont également été abordé, notamment autour du travail des formes collectives d'organisation du travail, avec la possible création d'un groupe d'employeur porté par FILAGE.

Par ailleurs, chaque rencontre a intégré un volet opérationnel important, avec des ateliers ressources (emploi, formation, droits sociaux, accès à l'information), ainsi que des temps dédiés au plaidoyer, visant à outiller les acteurs dans leur dialogue avec les collectivités, en particulier dans la perspective des échéances électorales de 2026.

Enfin, le programme a proposé des temps d'accompagnement individualisé, sous forme de conseils personnalisés de diagnostics de projets artistiques, permettant d'apporter des réponses concrètes aux besoins des artistes et des structures.

Dans son ensemble, RADAR 2025 a constitué un outil structurant d'animation territoriale, articulant observation, mise en réseau et montée en compétences, au service d'un dialogue renforcé entre acteurs professionnels et partenaires publics.



Participation aux rencontres professionnelles

Le pôle a participé à de nombreuses rencontres professionnelles : Crossroads Festival, Name Festival, les 20 ans du SMA, In Outsider Festival. Pour chaque rencontre professionnelle, HAUTE FIDÉLITÉ apporte son expertise, propose des sujets, intervient ou anime des tables rondes.



3.8 ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Participation à POPP : une dynamique maintenue dans un contexte contraint

Le projet POPP (Pour une Observation Participative et Partagée) poursuit sa structuration, malgré l'arrêt du soutien de la DGCA dans le cadre du dispositif « Parcours d'artistes ».

Dans un contexte de fragilité financière et de faibles perspectives de financements publics à court terme, les adhérent·e·s ont néanmoins fait le choix collectif de maintenir cette dynamique, affirmant ainsi l'importance stratégique de l'observation participative pour la filière.

Afin de préserver les acquis du projet, il a été décidé de maintenir le poste de chargé de mission à hauteur de 50 %, tout en recentrant les efforts autour de deux priorités :

- le développement du nombre d'adhérent·e·s engagés dans la démarche ;
- la structuration d'une offre de formation dédiée à l'OPP, comme levier de consolidation et de diffusion des pratiques
- coopération avec les pôles régionaux



Séminaire des pôles et réseaux à Poitiers

Le séminaire des réseaux régionaux s'est tenu en 2025 au Confort Moderne à Poitiers, lieu emblématique et adhérent accueilli cette année par le réseau local. Comme chaque année, les équipes salariées des pôles et réseaux régionaux se sont réunies dans une logique de coopération et de partage d'expériences.

Une cinquantaine de professionnels étaient présents pour échanger autour de problématiques communes structurantes : les enjeux RH au sein des structures, les relations avec les adhérents, les interactions avec le CNM, ainsi que les stratégies à développer face à la baisse des financements publics. La question du plaidoyer collectif a également occupé une place centrale dans les discussions, dans un contexte de transformation des modèles économiques et de fragilisation des soutiens publics.

Ce temps de travail a permis de consolider les liens entre réseaux, de partager des pratiques et d'identifier des pistes d'action communes pour renforcer la structuration et la défense de la filière.

Concertation avec le CNM

Une concertation a été engagée avec la Direction et la Présidence du CNM afin de mieux cadrer le partenariat entre le CNM et les pôles et réseaux régionaux.

Les échanges portent sur la nécessité de mieux articuler les missions respectives et complémentaires, dans une logique de coopération renforcée au service de la filière. Plusieurs axes de travail ont été identifiés, notamment la présence du CNM sur les territoires, en particulier lors des temps forts organisés par les réseaux régionaux, afin de renforcer la lisibilité de son action et la cohérence des interventions.

Un autre sujet structurant concerne les enjeux d'observation et d'évaluation, en particulier dans le cadre du suivi des contrats de filière. L'objectif est de partager davantage les méthodes, les données et les analyses afin de consolider une lecture commune des dynamiques territoriales.

Enfin, la question d'un soutien financier du CNM au bénéfice des pôles et réseaux régionaux est aujourd'hui posée, dans une perspective de reconnaissance de leur rôle structurant et de sécurisation de leurs missions au service de l'écosystème musical.

Négociation collective sur l'énergie verte

Le RIM a proposé aux réseaux régionaux de mettre en place une négociation collective avec un prestataire d'énergie verte. 9 structures adhérentes à HAUTE FIDÉLITÉ ont répondu positivement à cette proposition, dont les objectifs sont :

- ➔ Maîtrise voire baisse des coûts d'électricité
- ➔ Choisir la meilleure électricité verte (le RIM n'ira pas au mieux disant, énergie verte, seul critère)
- ➔ Répondre à certains critères d'éco-conditionnalité
- ➔ Travailler en coopération sur un projet
- ➔ S'engager dans la transition énergétique



Implication dans R2D2 et ECHO

Concernant R2D2, l'évolution de l'action « Festival ou mouvement » soulève aujourd'hui plusieurs interrogations quant à la suite à donner au dispositif. Les échanges mettent en évidence la nécessité de renforcer l'outillage des acteurs face aux risques climatiques, dans un contexte d'intensification des aléas : épisodes de fortes chaleurs, risques liés au vent et à la pluie, ainsi que les enjeux croissants liés à l'assurance des événements. L'objectif partagé est d'accompagner plus efficacement les structures dans l'anticipation et la gestion de ces risques.

S'agissant du réseau ECHO, Anne-Laure Chabat en assure la co-présidence. Elle est également membre du collectif solidaire et fortement impliquée dans le suivi budgétaire et des ressources humaines de la structure. Dans un contexte où HAUTE FIDÉLITÉ est particulièrement engagé sur les enjeux de transition écologique, une convention de partenariat entre ECHO et HAUTE FIDÉLITÉ est en cours de finalisation. Celle-ci vise à clarifier les périmètres d'intervention de chacun et à définir de manière partagée « qui fait quoi », afin de renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées.



APPUI AUX ACTEURS

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS



- ➔ 260 appuis ponctuels réalisés
- ➔ 11 participant.e.s à la formation EXCEL
- ➔ 12 stagiaires sur les formations Les Grandes Formes
- ➔ 6 personnes sur la formation AGIR de façon pragmatique sur la mobilité de ses publics



4.1 APPUI CONSEIL

Le pôle est de plus en plus sollicité, tant par ses adhérents que par l'ensemble des acteurs de la filière, les collectivités territoriales, et de manière croissante par les artistes. Cette augmentation significative des demandes témoigne de la reconnaissance du pôle comme une porte d'entrée identifiée, capable d'apporter un premier niveau d'expertise, de conseil et d'orientation.

Dans ce cadre, le pôle joue avant tout un rôle d'interface, en mobilisant ses ressources et son réseau de partenaires pour orienter les acteurs vers les compétences et structures les plus adaptées. Cette fonction de mise en relation et de qualification des besoins est aujourd'hui centrale.

Le pôle fait également évoluer ses modalités d'intervention, en s'appuyant davantage sur des dispositifs structurants de ses partenaires pour les accompagnements approfondis (DLA avec France Active, Appui conseil de l'AFDAS) et en renforçant sa fonction de facilitateur, HAUTE FIDÉLITÉ pouvant être sollicité pour participer au diagnostic des structures bénéficiaires sur les DLA.

Les sollicitations portent sur une grande diversité de sujets, parmi lesquels :

- ➔ l'orientation stratégique et la structuration des projets
- ➔ les modèles économiques et les baisses de financements publics
- ➔ les enjeux d'emploi, de contractualisation et de rémunération
- ➔ les situations de concurrence entre acteurs
- ➔ les questions réglementaires
- ➔ les demandes d'information et d'accompagnement des artistes, en forte augmentation

Le pôle agit également comme un espace de mise en réseau, en facilitant les échanges entre adhérents et en mobilisant les compétences présentes au sein de la filière en fonction des problématiques rencontrées.

Dans ce contexte, plusieurs axes de consolidation et de développement se dégagent :

- ➔ structurer et systématiser des diagnostics des structures adhérentes afin de mieux qualifier les besoins et orienter les réponses
- ➔ renforcer un appui stratégique, notamment dans les situations de fragilisation (baisse de financements, repositionnement de projets)

- ➔ développer les liens avec les ressources des Industries Culturelles et Créatives (ICC) : French Tech, Bpifrance, CCI, les services « développement économique » de certaines collectivités territoriale, la DGMIC
- ➔ clarifier le rôle du pôle dans l'articulation avec les dispositifs d'accompagnement existants (DLA, autres programmes spécialisés)
- ➔ la mise en place de DLA collectif capable de répondre à des problématiques partagées

Dans son ensemble, cette évolution confirme le rôle du pôle comme un acteur pivot, à la croisée de l'accompagnement, de l'orientation et de la mise en réseau, au service de la structuration et de la résilience de la filière.

L'appui aux musicien.ne.s – le serpent de mer

La question de l'orientation des artistes demeure un sujet récurrent, presque un « serpent de mer » à l'échelle de la filière. Si de nombreux acteurs – producteurs, lieux de diffusion, structures d'enseignement, médias – jouent un rôle essentiel en matière d'accompagnement, de ressource et de diffusion, il n'en reste pas moins un manque de lisibilité persistant. Ce constat, déjà fortement exprimé dans l'étude sur l'accompagnement artistique menée par le pôle en 2019, reste pleinement d'actualité.

Dans ce contexte, le pôle est de plus en plus sollicité directement par les artistes, avec une augmentation notable des demandes de rendez-vous. Cette dynamique s'explique notamment par une meilleure identification du pôle à l'échelle régionale, mais aussi par son positionnement au service de l'intérêt général. À ce titre, le pôle assure une fonction de premier accueil et d'orientation, en accompagnant les artistes dans la compréhension de leurs besoins et en les dirigeant vers les structures et ressource les plus adaptées.

À l'instar des autres acteurs professionnels, le pôle joue ainsi un rôle de premier niveau dans le repérage et la mise en parcours des musiciens au sein de l'écosystème régional.

Plusieurs enjeux structurants se dégagent :

- ➔ améliorer la lisibilité globale des dispositifs d'accompagnement existants à l'échelle régionale
- ➔ structurer un premier niveau d'accueil et d'orientation accessible aux artistes
- ➔ renforcer la coordination avec les acteurs déjà engagés dans l'accompagnement (lieux, producteurs, structures d'enseignement, etc.)
- ➔ développer des actions de formation à destination des artistes, notamment sur la compréhension de l'écosystème professionnel

Sur ce dernier point, la question de la formation apparaît centrale. Il semble essentiel que le pôle prenne pleinement sa part, au nom de l'intérêt général et du territoire, en contribuant à outiller les musicien.nes sur les réalités de la filière, ses acteurs, ses logiques économiques et ses cadres de fonctionnement. Cette démarche a vocation à s'inscrire en complémentarité avec les structures membres, en particulier celles identifiées comme ressource sur les territoires, en identifiant les compétences à mobiliser afin de renforcer la cohérence et l'efficacité de l'accompagnement proposé.

Dans ce cadre, le pôle confirme son rôle d'interface, au service d'un écosystème plus lisible, mieux coordonné et plus accessible pour les musicien.nes.

4.2 LES FORMATIONS

Formation – Excel dans les métiers de l'administration

Entre juin et septembre 2025, HAUTE FIDÉLITÉ a proposé à ses adhérents une formation intitulée « Excel dans les métiers de l'administration », organisée à l'Opéra de Lille, en partenariat avec l'AGECIF.

Cette formation visait à renforcer les compétences des professionnels dans l'utilisation d'Excel comme outil d'aide à la gestion administrative, financière et organisationnelle. Elle s'inscrit dans l'approche développée par l'AGECIF, qui consiste à proposer des formations opérationnelles adaptées aux réalités des métiers du secteur culturel.

Points clés

- Formation dispensée entre juin et septembre 2025
- Accueil à l'Opéra de Lille
- 11 participant.e-s, majoritairement adhérents du pôle
- Approche centrée sur des usages concrets d'Excel (suivi budgétaire, organisation de données, outils de pilotage)
- Alternance de temps en présentiel et à distance

Formation – Structurer son projet de développement artistique

Dans le cadre de son offre de formation à destination des acteurs de la filière, HAUTE FIDÉLITÉ a mis en œuvre entre novembre et décembre 2025 le parcours « Structurer son projet de développement d'artistes », conçu en partenariat avec Les Formations d'Issoudun en partenariat avec le CMA d'Anzin et financée par la DRAC Hauts-de-France.

Sur ce dernier point, la question de la formation apparaît centrale. Il semble essentiel que le pôle prenne pleinement sa part, au nom de l'intérêt général et du territoire, en contribuant à outiller les musicien.nes sur les réalités de la filière, ses acteurs, ses logiques économiques et ses cadres de fonctionnement. Cette démarche a vocation à s'inscrire en complémentarité avec les structures membres, en particulier celles identifiées comme ressource sur les territoires, en identifiant les compétences à mobiliser afin de renforcer la cohérence et l'efficacité de l'accompagnement proposé.

Dans ce cadre, le pôle confirme son rôle d'interface, au service d'un écosystème plus lisible, mieux coordonné et plus accessible pour les musicien.nes.

Ce dispositif s'adresse aux professionnel-le-s ou en voie de professionnalisation engagé-e-s dans l'accompagnement et le développement d'artistes, et vise à leur permettre de mieux comprendre l'écosystème des musiques actuelles, d'en identifier les acteurs et les logiques d'interaction, et de consolider leur posture professionnelle dans un environnement complexe.

La formation combine apports théoriques, études de cas et mise en situation, afin de permettre aux stagiaires de structurer leur projet, d'en préciser le positionnement et d'en renforcer la viabilité économique et stratégique.

Points clés

- ➔ Formation en modules progressifs autour de l'écosystème des musiques actuelles
- ➔ Analyse des trois grandes filières : musique enregistrée, live, édition musicale
- ➔ Travail sur le positionnement et la structuration du projet professionnel
- ➔ Construction d'un modèle économique et d'une feuille de route de développement
- ➔ Interventions de professionnels du secteur (production, management, édition, diffusion)
- ➔ Approche croisant apports théoriques, échanges de pratiques et cas concrets

Participation

- ➔ 12 stagiaires ont suivi le parcours
- ➔ Public composé majoritairement d'acteurs et actrices de la filière régionale
- ➔ Formation ancrée dans les réalités professionnelles des Hauts-de-France

Apports et enjeux

Ce parcours contribue à :

- ➔ renforcer les compétences des acteurs du développement artistique
- ➔ mieux outiller les structures dans leurs fonctions d'accompagnement
- ➔ favoriser une meilleure compréhension des logiques économiques et organisationnelles de la filière
- ➔ consolider la professionnalisation des métiers de l'accompagnement d'artistes



Formation – Agir avec pragmatisme sur les mobilités de ses publics

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique, HAUTE FIDÉLITÉ a proposé en 2025 une formation-action intitulée « Agir avec pragmatisme sur les mobilités de ses publics » ; dispensée par Benoît LANUSSE, avec une prise en charge possible par l'AFDAS. Cette formation s'inscrit dans la continuité de l'action collective Festival En Mouvement portée par le collectif R2D2.

Elle s'inscrit dans une approche concrète et opérationnelle visant à accompagner les structures culturelles dans la réduction de leur impact carbone, en agissant sur un levier central : les mobilités des publics, qui constituent la principale source d'émissions pour les événements culturels.

Conçue comme un parcours au long cours, elle repose sur une pédagogie mêlant apports théoriques, mise en pratique et accompagnement individualisé, afin de permettre aux participants de construire et de mettre en œuvre leur propre plan d'action.

Points clés de la formation

- ➔ Formation-action sur 11 mois combinant e-learning, visios et temps présentiels
- ➔ 40 heures de formation avec accompagnement individualisé
- ➔ Élaboration d'un plan d'actions concret et opérationnel pour chaque structure
- ➔ Approche centrée sur des solutions réalistes et adaptées aux contraintes des acteurs
- ➔ Travail collectif favorisant le partage d'expériences entre pairs
- ➔ Intervention d'un expert des mobilités et de la transition écologique

5 structures régionales ont été accompagnées :

- ➔ Festival Minuit avant la Nuit
- ➔ Festival Les Turbulentes
- ➔ Jazz en Nord
- ➔ Festival de l'Oiseau et de la Nature
- ➔ Attacafa

Enjeux et articulation stratégique

Cette formation-action s'inscrit dans la continuité du travail de plaidoyer engagé par HAUTE FIDÉLITÉ autour des enjeux de mobilité, notamment dans le cadre du dispositif Festivals en Mouvement.

Elle traduit une volonté de passer d'une phase de sensibilisation et de mise en débat à une mise en œuvre concrète au sein des structures, en accompagnant les acteurs dans l'appropriation de ces enjeux et dans la transformation de leurs pratiques.

À court et moyen terme, l'objectif est de contribuer à faire de la réduction de l'empreinte carbone liée aux déplacements des publics un enjeu pleinement partagé à l'échelle territoriale, impliquant :

- ➔ les acteurs culturels
- ➔ les partenaires sectoriels et intersectoriels
- ➔ les collectivités territoriales

Cette dynamique vise également à favoriser une meilleure prise en compte de ces enjeux dans les politiques publiques, notamment à travers la mobilisation de moyens adaptés, y compris financiers, pour accompagner les transformations nécessaires.

Dans cette perspective, HAUTE FIDÉLITÉ s'appuie sur un écosystème d'acteurs engagés dans les transitions, tels que le collectif ECHO et l'ACAP, afin de renforcer, par l'implication de têtes de réseaux, les coopérations et d'inscrire ces actions dans une approche collective et structurante à l'échelle régionale.

Les perspectives sur la formation

Les perspectives de travail sur la formation s'inscrivent dans une phase de consolidation stratégique, nourrie par plusieurs travaux en cours et dynamiques partenariales.

Dans un premier temps, le pôle attend les résultats du diagnostic emploi-formation (DEFMA), et plus particulièrement les préconisations formulées par Carole Le Rendu. Ces éléments permettront de mieux objectiver les besoins en compétences à l'échelle de la filière et de définir des orientations structurantes pour les années à venir.

Sur cette base, plusieurs attentes :

- la construction d'une feuille de route stratégique, des préconisations
- l'identification des acteurs de la formation professionnelle du territoire

Par ailleurs, les échanges issus du dispositif local d'accompagnement (DLA) confirment une attente forte des acteurs : celle d'un positionnement plus lisible du pôle sur les enjeux de formation, en complémentarité avec les organismes de gestion de la formation déjà présents sur le territoire, et notamment ses adhérents (EF2M, IFFMA, ESMD...).

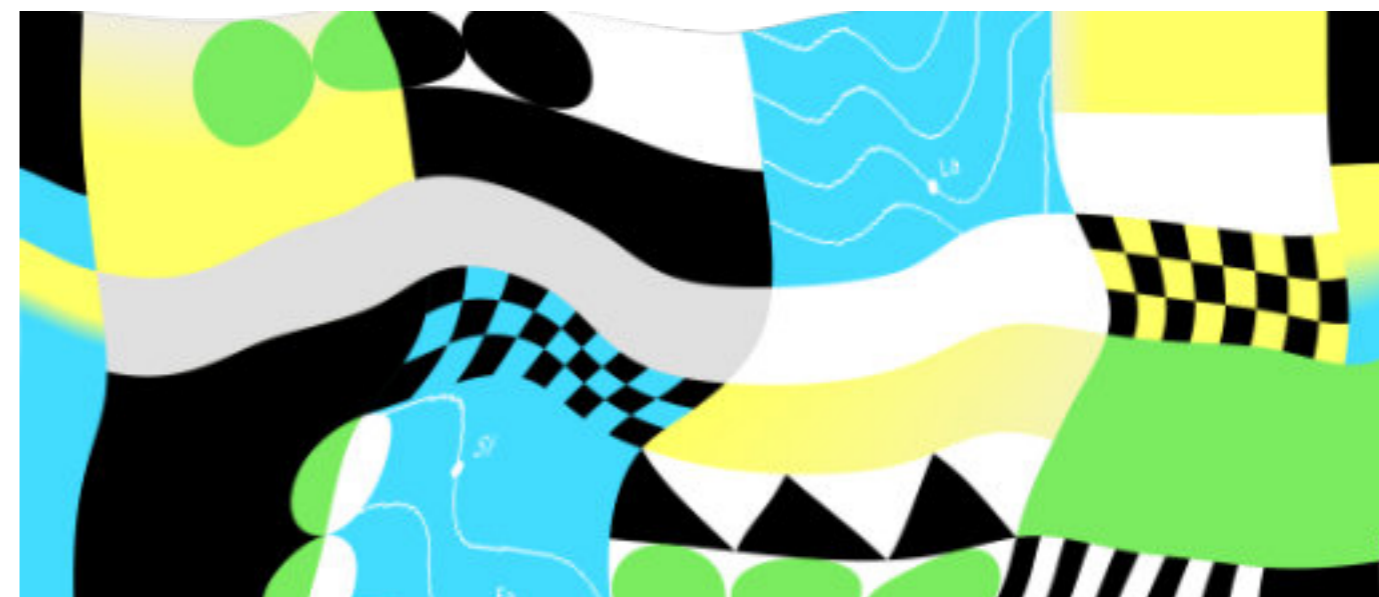
Plusieurs axes structurants se dégagent également :

- la nécessité de renforcer la formation des musicien-ne-s à la compréhension de l'écosystème professionnel
- l'articulation plus fine entre les dispositifs de formation et les réalités d'évolution des métiers

Ces enjeux sont d'autant plus prégnants dans un contexte de transformations rapides du secteur, marqué par :

- les évolutions technologiques (outils numériques, IA, nouveaux usages)
- les effets du changement climatique sur les modèles d'activité
- les évolutions juridiques et réglementaires
- les besoins croissants d'adaptation des compétences professionnelles

Dans ce contexte, la formation apparaît comme un levier central d'accompagnement des mutations de la filière, nécessitant une approche plus coordonnée, lisible et adaptée aux réalités des acteurs.



STRUCTURATION

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS



- Arrivée de Marie Maillard en janvier 2025 au poste de chargée d'accompagnement des adhérents et des dynamiques associatives
- Accompagnement DLA et APPUI RH avec des orientations forte pour l'avenir du pôle





1.1 PRINCIPALES ÉVOLUTIONS SUITE AU DLA ET À L'APPUI RH

De mai à décembre 2025, HAUTE FIDÉLITÉ a bénéficié d'un accompagnement dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), complété par un appui en ressources humaines porté par l'AFDAS.

Après huit années d'existence, ce travail s'est imposé comme une étape nécessaire pour interroger en profondeur le fonctionnement du pôle. L'enjeu était double : consolider les acquis d'une phase de structuration réussie, tout en adaptant l'organisation aux mutations de la filière musicale et à la croissance du réseau.

Cette démarche a permis de questionner la pertinence du modèle de gouvernance en place, afin de mieux l'aligner avec la réalité actuelle du pôle, marquée par une diversification des activités, un élargissement du périmètre d'intervention et une augmentation significative du nombre d'adhérent-e-s.

Elle a également visé à repenser les articulations entre l'équipe salariée et les instances de gouvernance, dans une logique de complémentarité, de lisibilité des rôles et de partage des responsabilités.

Enfin, ce chantier a constitué une opportunité pour renforcer l'implication des adhérent-e-s dans la vie associative, en favorisant leur participation aux réflexions stratégiques et en les associant davantage aux orientations du pôle.

Un élargissement du périmètre

- ➔ Passage d'un pôle des musiques actuelles à un pôle des musiques
- ➔ Intégration de l'ensemble de la chaîne de valeur (live, musique enregistrée, transmission, médias...)
- ➔ Ouverture aux personnes physiques (artistes, indépendant-e-s...)

Une structuration renforcée de la gouvernance

- ➔ Création de nouveaux collèges (musique live, musique enregistrée, transmission, associé-e-s, salarié-e-s, territoires)
- ➔ Passage de 5 à 8 bassins de vie pour une meilleure représentation territoriale
- ➔ Conseil d'administration élargi (23 membres) avec mandats de 3 ans renouvelés par tiers
- ➔ Droit de vote des salarié-e-s après 1 an d'ancienneté
- ➔ Mise en place de Groupes Missions Régaliens (GMR) : vie associative, RH, finances, communication, plaidoyer

Une clarification du projet associatif

- ➔ Objet simplifié : fédérer les acteur-ice-s de l'écosystème musical
- ➔ Formalisation de principes d'action : droits culturels, démocratie, subsidiarité, coopération
- ➔ Structuration autour de trois axes :
 - Accompagner et soutenir
 - Observer et valoriser
 - Co-construire les politiques publiques

Une organisation opérationnelle repensée

- ➔ Définition précise des rôles (élus / équipe salariée)
- ➔ Nouvel organigramme et articulation renforcée entre gouvernance et équipe
- ➔ Structuration des dynamiques collectives via :
 - 5 GMR (pilotage stratégique)
 - 7 Groupes Projets & Coopération (actions thématiques qui pourront évoluer au fil du temps)

Un modèle économique ajusté

- ➔ Nouvelle grille d'adhésion plus progressive, tenant compte :
 - du chiffre d'affaires
 - de la part d'activité musicale
 - du budget artistique pour les structures publiques
- ➔ Création d'une tranche spécifique pour les structures > 1 M€
- ➔ Des réflexions en cours sur le développement d'actions de formation, de services aux acteurs et à la filière
- ➔ Un développement dans le champ des ICC

Une vie associative structurée et planifiée

- ➔ Formalisation d'un calendrier annuel des instances (AG, CA, GMR...)
- ➔ Rythme renforcé de pilotage (5 CA/an, suivi RH, financier, stratégique)
- ➔ Mise en place de temps d'intégration pour les nouveaux adhérent-e-s
- ➔ Articulation claire entre stratégie, opérationnel et animation du réseau

Les perspectives

- ➔ Adoption des nouveaux statuts et du règlement intérieur (AGE 2026)
- ➔ Renouvellement du Conseil d'administration
- ➔ Déploiement opérationnel de la nouvelle gouvernance dès 2026
- ➔ Consolidation du rôle du pôle dans la structuration de la filière régionale

